



Courrier du Centre international Blaise Pascal

19 | 1997
Varia

Chronique

Dominique Descotes



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/556>

DOI : [10.4000/ccibp.556](https://doi.org/10.4000/ccibp.556)

ISSN : 2493-7460

Éditeur

Centre international Blaise Pascal

Édition imprimée

Date de publication : 5 avril 1997

Pagination : 2-5

ISSN : 0249-6674

Référence électronique

Dominique Descotes, « Chronique », *Courrier du Centre international Blaise Pascal* [En ligne], 19 | 1997, mis en ligne le 06 janvier 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/556> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccibp.556>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Centre international Blaise Pascal

Chronique

Dominique Descotes

- 1 Les variations de l'actualité pascalienne nous condamnent souvent à l'irrégularité : le présent *Courrier du CIBP* paraît assez tôt cette année, car la précédente livraison, qui donnait les actes de la journée sur les *Provinciales*, était sortie presque immédiatement après le n° 17. Il est d'une conception différente du précédent : les actes de la journée sur les *Provinciales* relevaient de la littérature critique ; cette fois, l'accent est mis sur la publication de textes inédits et la chronique des recherches. Le premier article s'inscrit dans la liste déjà longue des éditions de documents familiaux que le CIBP a acquis et déposés à la Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand : il s'agit du testament d'Antoinette Fontfreyde, grand-mère de Blaise Pascal, dont la publication par Régine Pouzet a été annoncée dans l'un de nos précédents numéros. Cette expédition présente l'intérêt de confirmer pour la première fois la date de décès de la mort de la mère de Blaise. Jean Mesnard remarquait aussi que ce document mettait encore une fois en lumière l'originalité de cette famille en son temps, puisqu'on y plaçait les filles au même rang que les jeunes garçons. Le second document est une lettre inédite d'un Anglais, correspondant de Hartlib, qui réalise une sorte de reportage avant la lettre sur la Pascaline. C'est un collègue de l'Université de Sheffield, le professeur Mark Greengrass, qui a bien voulu éditer et présenter ce texte difficile. Il a aussi accepté d'ajouter à son travail celui d'une traduction qui permettra aux pascalisants auxquels l'anglais du XVII^e siècle ne serait pas familier d'accéder à cette lettre savoureuse. Qu'il en soit ici remercié. D'autres articles présentent la chronique des études pascaliennes de ces dernières années, au Japon et dans le monde des philosophes.
- 2 On trouvera dans les *Nouvelles pascaliennes* la liste des acquisitions récentes déposées à la Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire. En un peu plus d'une année, près de cent titres anciens et modernes ont été acquis ou reçus en dons, et incorporés au fonds, sur des domaines que l'insertion d'une équipe de recherche du CIBP au sein du CERHAC (Centre d'Études sur les Réformes, l'Humanisme et l'Âge Classique) a conduit à étendre quelque peu. Il faut aussi signaler que notre ami Lane M. Heller, auteur avec Thérèse Goyet de la *Bibliographie Pascal (1960-1969)*, a eu la gentillesse de céder au CIBP la collection d'articles pascaliens qu'il avait constituée pour l'établissement de son

ouvrage : plus de deux cents articles sont actuellement en cours de recensement ; ils seront reliés et classés suivant la numération de la *Bibliographie*, pour être mis à la disposition des visiteurs dans un avenir proche. Tous les pascalisants lui en seront vivement reconnaissants.

- 3 L'année 1996 est marquée par deux publications pascaliennes importantes. Chacun attendait le livre de Pol Ernst, *Les Pensées de Pascal. Géologie et stratigraphie*, dont le contenu était déjà partiellement connu par des articles avant-coureurs. Il est à présent publié par Universitas, avec de larges extraits de l'album photographique qui présente les reconstitutions des feuillets du manuscrit des *Pensées* dans leur état primitif. Viennent aussi de sortir chez Klincksieck, sous le titre *Justice et force. Politiques au temps de Pascal*, les actes du colloque « Droit et pensée politique autour de Pascal », qui s'était tenu en septembre 1990, et dont Gérard Ferreyrolles a assuré la publication. Vingt-quatre communications, dont la conférence de Jean Mesnard sur « la monarchie de droit divin, concept anticlérical », qui annonçaient le colloque de 1996 (« Le Droit à ses époques ». De Pascal à Domat) qui s'est tenu récemment à Clermont, grâce à la coopération du CERHAC, de la *Société des Amis de Port-Royal*, du GDR 988 dirigé par Yves Charles Zarka (*Recherches sur Hobbes et sur la philosophie éthique et politique du XVII^e siècle*) et de l'équipe « Formation et histoire des idées et des lettres » de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud, et avec l'aide de l'Université Blaise Pascal, du Ministère de la Culture (Célébrations Nationales), de la Ville de Clermont-Ferrand et du Conseil Régional d'Auvergne. On se rappelle que les conclusions du précédent colloque avaient montré la nécessité d'un bilan plus précis et plus complet des rapports entre la littérature et le droit au XVII^e siècle. Cette fois, la symbiose entre historiens du droit, de la philosophie et des lettres a été réalisée de manière satisfaisante, permettant des découvertes et des échanges féconds. Les participants auront une pensée particulièrement reconnaissante à l'égard de Christian Biet, qui a été l'une des chevilles ouvrières de l'organisation intellectuelle de ce colloque, et qui a su prendre les contacts nécessaires pour en faire une rencontre complète. Il faut d'ailleurs féliciter aussi les conférenciers pour leur discipline et leur ponctualité parfaites dans leurs exposés, qui a permis aux congressistes de discuter librement sans jamais se sentir pris à la gorge par le temps. Il faut enfin remercier les services du CROUS, qui nous ont permis de prendre les repas agréablement, en discutant droit et lettres. Ce n'est pas ici le lieu de présenter un résumé de cette manifestation : nous espérons pouvoir en publier les actes bientôt. Quelques mots seulement : le colloque s'est déroulé du 19 au 21 septembre 1996, à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, en présence d'une soixantaine de participants. Il a été ouvert par M. le vice-président de l'Université Blaise-Pascal, au nom du président Monteil. Le jeudi 19 septembre matin a été consacré à un état des lieux et des traditions, en commençant par un état du droit au temps de Domat établi par Jean Bart (« Le droit privé à l'époque de Domat »), Marie-France Renoux-Zagamé (« Domat et la tradition judiciaire française »), puis Blandine Kriegel (« De Charles Du Moulin à Jean Domat »). Patrick-François Tort a ensuite abordé la pensée de Domat du point de vue philosophique (« Le droit naturel et la raison humaine dans la pensée juridique de Domat »). Conformément au projet pour ainsi dire comparatiste des organisateurs, l'après-midi du jeudi 19 septembre a été consacrée à l'étude des liens qui unissent droit et littérature, sous le titre de « Fiction et cas juridiques ». Après l'exposé de Michèle Rosellini sur le cas de l'inceste, considéré comme représentatif des incertitudes du droit « entre morale et tragédie », Christian Biet a montré comment, par le genre du *factum*, une forme nouvelle de fiction s'était constituée. Il a ensuite

dirigé, sous la présidence bienveillante de Jean Bart, une table ronde consacrée aux histoires criminelles, avec Thierry Pech, Yannick Seité et Sylvie de Baecque. Le vendredi 20 septembre a marqué un retour à Domat juriste, d'abord sous un angle très concret : Marie-Claude Tucker a présenté les origines, le corps professoral et l'évolution de la Faculté de Droit de l'Université de Bourges dans laquelle Domat a fait ses études. Yves-Charles Zarka et Pierre Force nous ont ramené aux problèmes de doctrine et aux principes de Domat sur la nature de la loi, avec leurs fondements et leurs ambiguïtés, et spécialement dans leurs rapports avec l'augustinisme. Charles-Antoine Cardot, professeur à la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, en revanche a consacré son exposé à des aspects plus concrets des idées politiques de Domat formulées dans *Le Droit public*, sous le double aspect de sa conception du droit divin et de sa pensée administrative, dont il a souligné certains aspects passésistes. L'après-midi du vendredi, une excursion aux environs de Clermont-Ferrand a conduit les congressistes au château de la Bâtisse et à Saint-Saturnin ; de retour à Clermont-Ferrand, ils ont été reçus à l'Hôtel de Ville, où veille la statue de Domat, par Roger Quilliot, sénateur-maire et M. Gouttebel, adjoint. En soirée, une conférence publique a été donnée par Madame Simone Goyard-Fabre à la Faculté des Lettres sur Domat et « l'esprit des lois », qui a montré comment le magistrat clermontois échappe à la fois au classicisme romain et à la modernité sous ses différentes formes, par sa conception de la « théologie de l'amour » comme fondement de l'esprit des lois. La littérature a fait retour le samedi, avec l'exposé de Jean-Charles Darmon sur la vision juridique et le courant libertin, de Marine Garibal sur « Furetière littéraire et juriste » et de Sylvie Requemora sur la liaison entre voyage utopique et méditation juridique chez des auteurs comme Foigny, Veiras, Fénelon et Cyrano. Enfin, Pascal a fait aussi un retour remarqué dans les trois exposés de Carmen Garcia Montoliu (« Pascal et l'interprétation positiviste du droit »), Hermann Geissbuehler (« La dialectique de la justice et du droit chez Pascal ») et Gérard Ferreyrolles (« La conception de la loi naturelle dans les *Pensées* et dans les *Provinciales* »), qui ont ravivé quelques débats attendus et esquissé une avancée sur le point toujours contesté de la portée du scepticisme de Pascal relativement à la loi naturelle. Les conclusions du colloque ont été présentées par Jean Mesnard, qui a souligné que les travaux sur Domat n'en étaient qu'à leur commencement et appelaient d'autres recherches collectives, notamment sur la personne de Domat, qui n'a pas encore révélé tous ses secrets. La presse régionale écrite et radiophonique a donné au colloque le retentissement nécessaire.

- 4 En attendant, pour ceux de nos correspondants qui auraient encore envie de fréquenter les avenues de Clermont, signalons que Martine Pécharman-Petit organise pour le 7 juin 1997 une journée de travail sur la « raison des effets », et qu'Emmanuèle Lesne-Jaffro, de son côté, prépare pour septembre 1997 une journée consacrée à Fléchier. Toute personne intéressée par ces sessions de travail peut écrire au CIBP pour obtenir les renseignements nécessaires.
- 5 L'assemblée de l'Association des Amis et Correspondants du CIBP s'est tenue le vendredi 13 décembre 1996, à la Bibliothèque. Le compte-rendu en sera publié dans le prochain *Courrier*.
- 6 En dehors de ses activités de recherche, le Centre continue à participer au développement de la connaissance de Pascal dans sa ville. La fête annuelle des « Pascalines », qui anime le quartier du Port autour de thèmes liés à l'auteur éponyme, a été organisée cette année par Odile Robert, qui dirigeait jusqu'à une date récente le

Théâtre du Pélican. À cette occasion, les vitrines du quartier du Port ont arboré des calligraphies des *Pensées*. Dominique Touzé et Dominique Freydefont ont donné, sous forme de lecture, la pièce de Jean-Claude Brisville *L'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune*, qui n'est à vrai dire pas le meilleur hommage que l'on puisse faire à la mémoire de Pascal... D'autre part, Clermont-Ferrand est aujourd'hui pavée de Pascal. La Municipalité a installé récemment trois parcours touristiques dans le centre ancien de la ville, dont les circuits sont balisés par des médaillons incrustés dans les trottoirs, à l'effigie de Vercingétorix, d'Urbain II et de Blaise Pascal. Autre raison pour nos amis de venir à Clermont exploiter le fonds du CIBP.

INDEX

Mots-clés : Pascal, CIBP

AUTEUR

DOMINIQUE DESCOTES

CERHAC. Université Blaise Pascal